



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 septembre 2015

Date de transmission en Préfecture : 29 SEP. 2015

Date de la convocation : 17 septembre 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Sont présents :

M. PANCHER, Maire ; Mme JOLY, Adjointe au Maire ; Mme CHAMPION, Adjointe au Maire ; M. LEMOINE, Adjoint au Maire ; Mme EL HAOUTI, Adjointe au Maire ; M. GONZATO, Adjoint au Maire ; Mme BOIDIN, Adjointe au Maire ; Mme DILLMANN, Conseillère Municipale ; M. FRANZ, Conseiller Municipal ; Mme TANI, Conseillère Municipale ; M. COLLIGNON, Conseiller Municipal ; Mme SCHERER, Conseillère Municipale ; Mme GERARDIN, Conseillère Municipale ; M. ANDRIAMIHARISOA, Conseiller Municipal ; M. BROGGINI, Conseiller Municipal ; M. MINETTO, Conseiller Municipal ; Mme CABART, Conseillère Municipale ; M. CORRIER, Conseiller Municipal ; Mme TSAGOURIS, Conseillère Municipale ; M. AYNES, Conseiller Municipal ; Mme ANDRE, Conseillère Municipale ; M. SAHIN, Conseiller Municipal ; M. GRAVIER, Conseiller Municipal

Sont excusés avec pouvoir de vote :

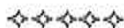
M. HAUET par pouvoir à M. PANCHER, Mme BOUCHOT par pouvoir à Mme CHAMPION, M. DUFFOURC par pouvoir à Mme JOLY, M. COLLIN par pouvoir à M. GONZATO, Mme HIBOUR par pouvoir à Mme EL HAOUTI, M. DELVERT par pouvoir à M. FRANZ, Mme OUDIN par pouvoir à Mme GERARDIN, Mme GROSS par pouvoir à Mme TANI, M. LATOUR par pouvoir à M. GRAVIER

Est absent :

Mme JAQUET

Secrétaire de Séance :

Catherine CABART



VALIDATION DE L'APD ET MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE FOCH

2015_09_24_12

BD

Lors de sa séance du 26 juin dernier, le Conseil Municipal a validé le plan de financement de l'aménagement de la place FOCH.

Suite à des échanges avec la Région et l'État, le plan de financement doit être modifié pour exclure un financement régional, ce type de projet n'étant plus soutenu par la Région Lorraine pour les villes de plus de 3 000 habitants. *A contrario*, il est apparu qu'un financement DETR, non envisagé à l'origine, serait possible sur ce projet. Un financement sera également sollicité auprès de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) pour ce qui concerne le déplacement du monument aux morts.

Aussi, le plan de financement est modifié comme suit :

Plan de financement - Phase 5 centre-ville - Place Foch			
CHARGES		PRODUITS	
Travaux de base	1 161 806,00 €	GIP	688 803,80 € 40,00%
Option pierre calcaire	98 300,00 €	ONAC VG	1 600,00 € 0,09%
Fontaine	135 000,00 €	EDF	10 000,00 € 0,58%
Déplacement monument aux	70 000,00 €	ETAT (DETR)	60 000,00 € 3,48%

morts				
MO	108 075,40 €	Ville	961 605,70 €	55,84%
Imprévus et actualisation	146 510,60 €			
SPS	2 317,50 €			
Coût HT	1 722 009,50 €	Financement HT	1 722 009,50€	
TVA 20% (sauf monument aux morts)	330 401,90 €	FCTVA	325 194,77 €	
		TVA Ville	5 207,13€	
Coût TTC	2 052 411,40 €	Coût TTC	2 052 411,40€	

Le projet présenté correspond au projet validé précédemment et intègre des places de stationnement, La conception sera mise au point notamment quant au choix d'implantation d'une fontaine, et sur les possibilités d'augmenter le nombre de places de stationnement.


En conséquence, le Conseil Municipal, sur avis conforme des commissions compétentes, à l'unanimité, décide de :

Par 32 voix pour

- approuver l'avant-projet définitif
- valider le nouveau plan de financement,
- donner tout pouvoir au Maire ou à l'un de ses Adjoints ou Conseillers délégués pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

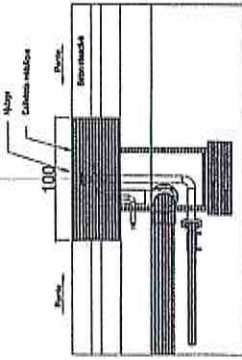
POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE MAIRE,
Le Directeur Général des Services,


Bertrand ACHARD

Côté Bohème

Profil - Ech 1-20

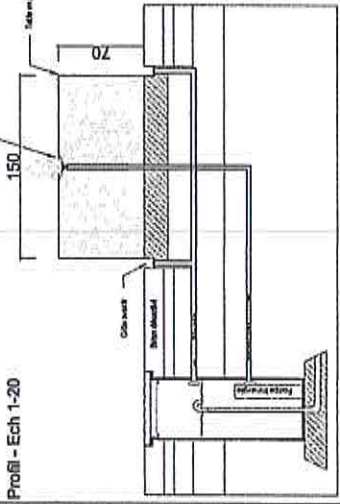


Images de références

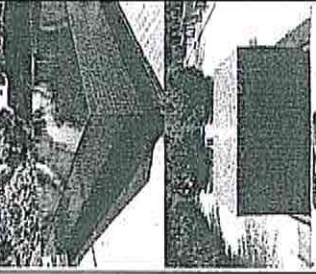


Côté Parvis Eglise

Profil - Ech 1-20



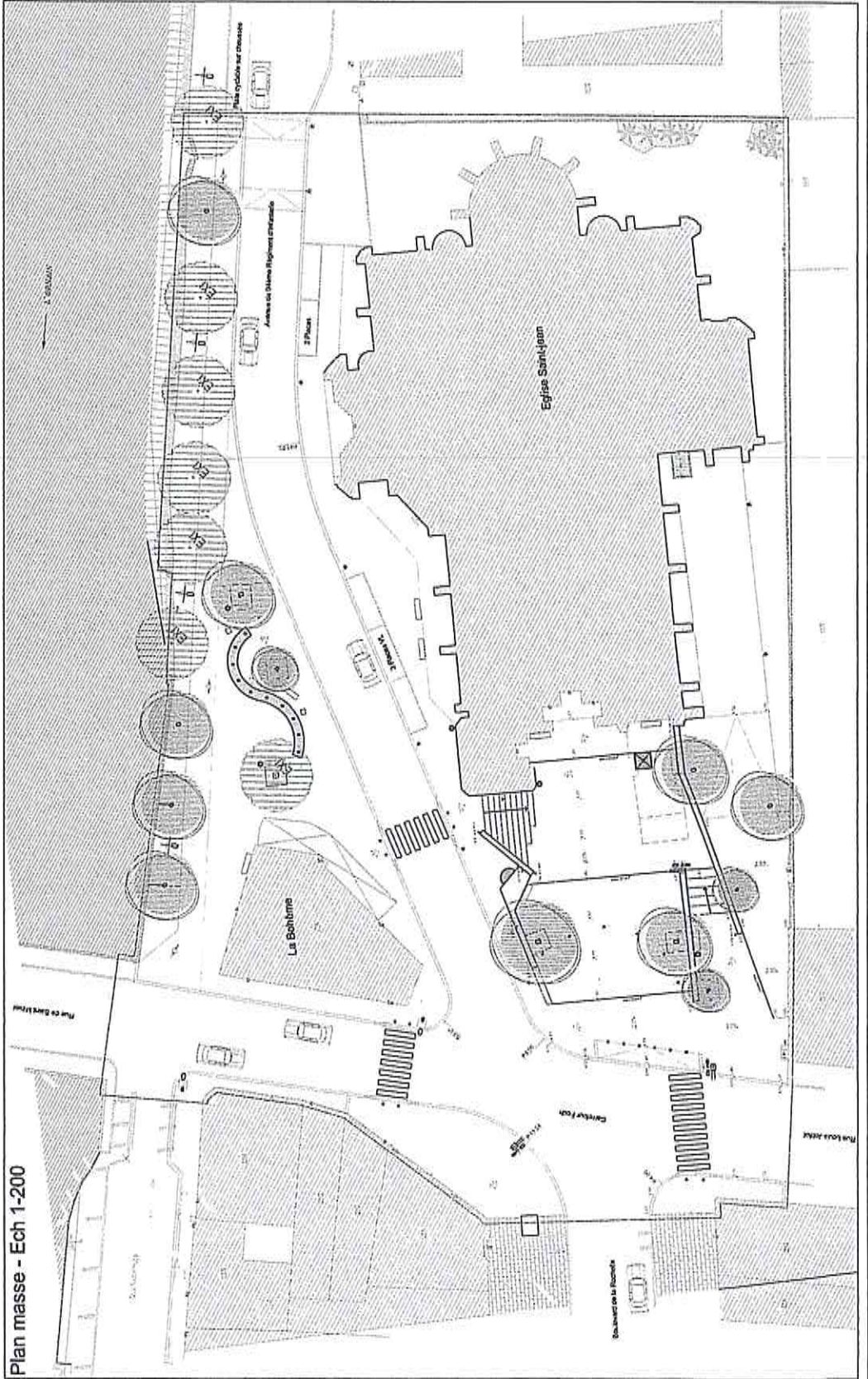
Images de références



LEGENDRE

	Structure en béton
	Structure en maçonnerie
	Structure en pierre
	Structure en brique
	Structure en métal
	Structure en bois
	Structure en verre
	Structure en isolation
	Structure en toiture
	Structure en plancher
	Structure en mur
	Structure en porte
	Structure en fenêtre
	Structure en escalier
	Structure en rampe
	Structure en plateforme
	Structure en colonne
	Structure en dalle
	Structure en poutre
	Structure en charpente
	Structure en charpente de toiture
	Structure en dalle de toiture
	Structure en bordure de toiture
	Structure en gouttière
	Structure en descente de gouttière
	Structure en ventilation de toiture
	Structure en accès de toiture
	Structure en trappe de toiture
	Structure en couvercle de trappe de toiture

Plan masse - Ech 1-200



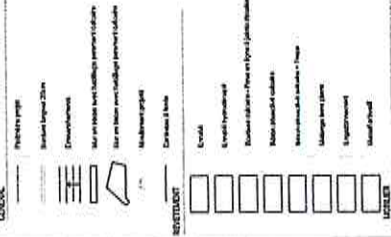
MATRIÈRE PROPOSÉE:
 Ville de Bar-le-Duc
 12, rue Lockhart - BP 10223
 55023 BAR-LE-DUC cedex
 TEL: 03 23 73 31 31

VILLE DE BAR-LE-DUC (55),
 Requalification du centre ville,
 secteur Foch - Cygne

Plan général d'aménagement "Variante n°1" APS/APD Avant projet sommaire/Détaillé

Date	Objet	Échelle	État	Signature	Approbation
2020-2025	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2025-2030	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2030-2035	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2035-2040	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2040-2045	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2045-2050	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2050-2055	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2055-2060	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2060-2065	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2065-2070	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2070-2075	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2075-2080	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2080-2085	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2085-2090	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2090-2095	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]
2095-2100	Projet APS/APD	1:500	Approuvé	[Signature]	[Signature]

LEGENDA



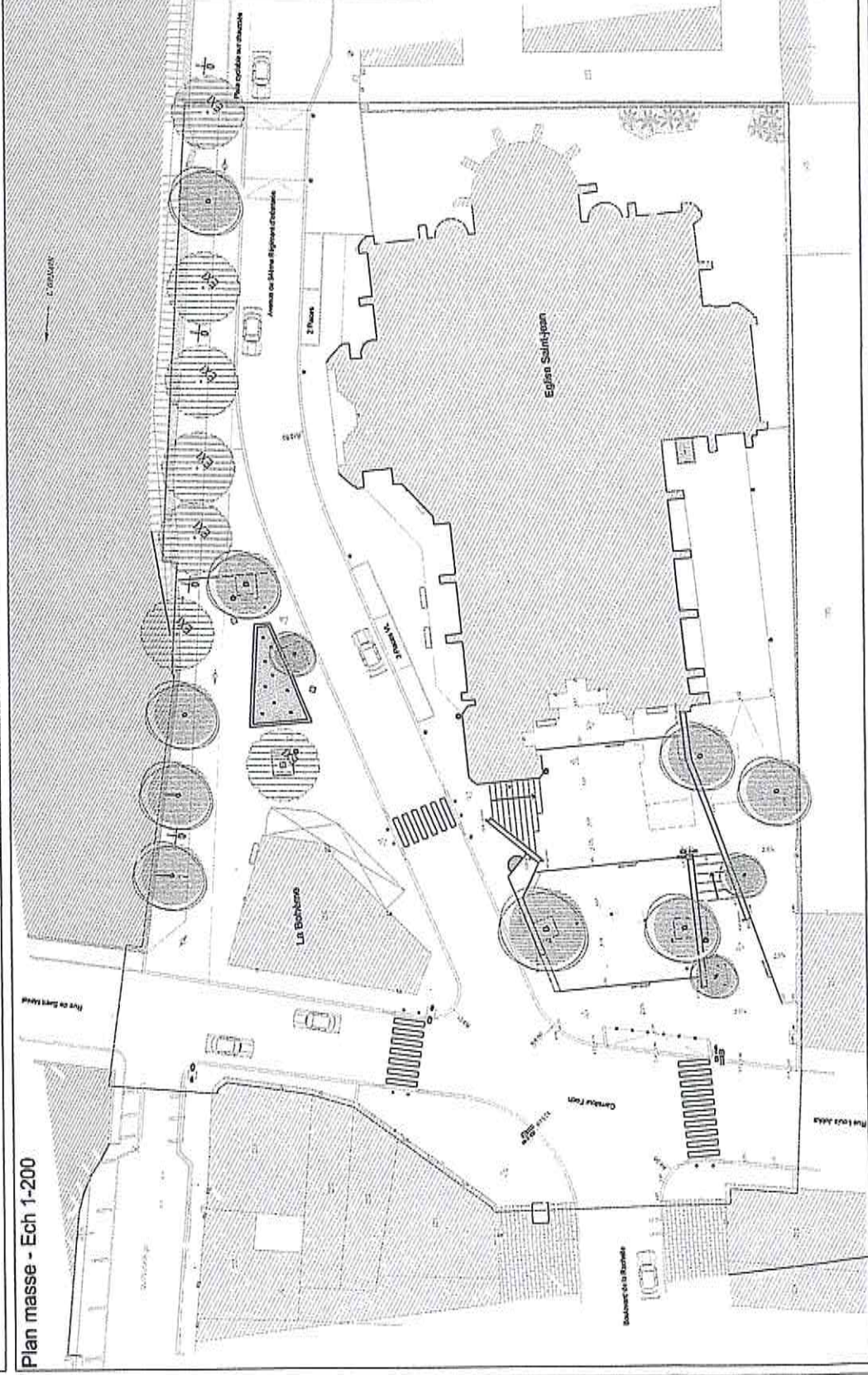
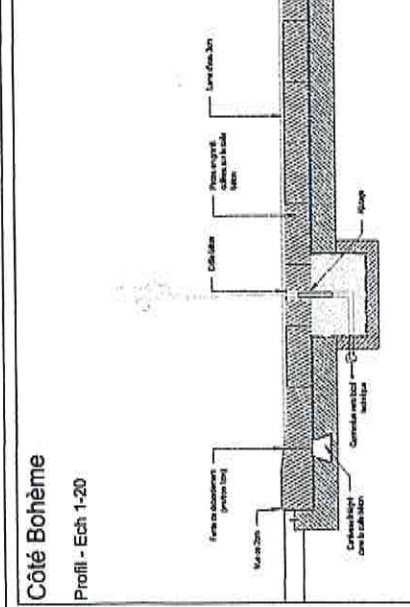
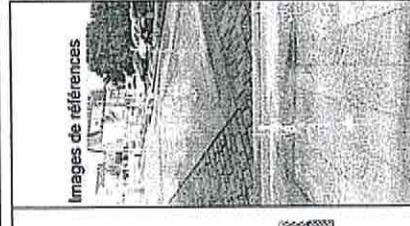
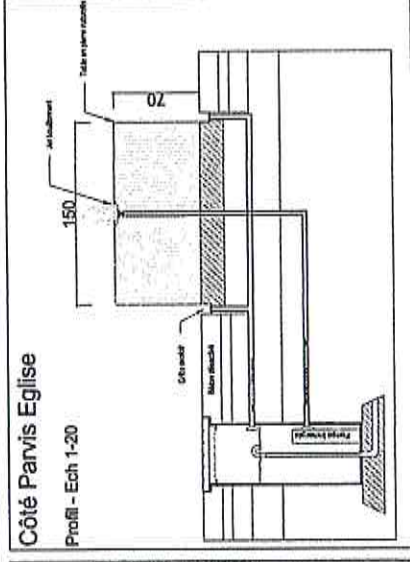
MAITRE D'OUVRAGE
 Ville de Bar-le-Duc
 12, rue Latorpe - CP 55000
 55117 - 03 23 31 54 31

Ville de BAR-LE-DUC (55),
 Requalification du centre ville,
 secteur Foch - Cygne

Plan général d'aménagement
 Variante n°2

APS/APS
 Avant projet sommaire/Détaillé

APP	DATE	PROJET	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT	PROJETANT
A	23/04/2012	Projet APS	APS	APS	APS	APS	APS
B	03/05/2012	Intégration dans l'étude de faisabilité de l'opération					
ÉLÉMENTS DE LA NOTICE 1. OBJET 2. DESCRIPTION 3. JUSTIFICATION 4. ÉVALUATION 5. CONCLUSION							





Files de télétransmission multi-protocole

Plate-forme SLOW - ALTERNANCEOFT

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE BAR LE DUC (55)

Utilisateur : WEBDELIB APPLICATION

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	2015_09_24_12
Date de la décision:	2015-09-29 00:00:00+02
Objet:	Validation de l'APD et modification du plan de financement des travaux d'aménagement de la place FOCH
Classification matières/sous-matières:	7.5.1
Identifiant unique:	055-215500299-20150929-2015_09_24_12-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
055-215500299-20150929-2015_09_24_12-DE-1-1_0.xml	text/xml	921
<i>nom de original:</i>		
D_459.pdf	application/pdf	14863402
<i>nom de métier:</i>		
055-215500299-20150929-2015_09_24_12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	14863402

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 septembre 2015 à 17h05min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 septembre 2015 à 17h12min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	29 septembre 2015 à 17h12min10s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	29 septembre 2015 à 17h20min31s	Recu par le MIOCT le 2015-09-29

